

## LIGUE RÉUNION

# UN CLUB, UNE HISTOIRE

Novembre 2018 / Numéro 8

Retour dans l'est de l'île avec le Tennis-club de Saint-André, actuellement le plus grand club de cette région, plus connu sous le sigle TCX (X pour une croix officiellement abandonnée mais finalement toujours bien présente quand on parle de ce club).

## Le TC Saint-André

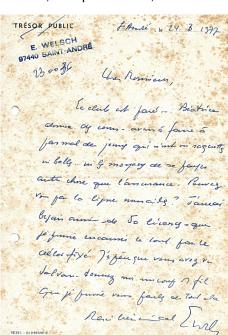
#### **Temps euphoriques**

L'assemblée générale constitutive se déroule le 15 décembre 1976 à l'initiative d'Eugène Welsch, pourtant « déjà très occupé par le club du Bocage », qui restera le premier président du Tennis-club Croix de Saint-André jusqu'au 14 décembre 1977. Il semble que le TCX (X pour « croix », donc) ouvre officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 1977 bien que sa création n'apparaisse au *Journal officiel* que le 16 février. Son affiliation à la Fédération française de tennis est officielle dès le 21 janvier de la même année.

Pour fonctionner, ce nouveau club dispose de quatre courts (dont un dans le gymnase de Mille-Roches) et bénéficie du soutien de la municipalité (il sera le premier de l'île, semble-t-il, à fonctionner grâce à une subvention communale). Celle-ci décide en effet de lui « confier la gestion des terrains et du club house de Mille-Roches », près du gymnase (le maire, Jean-Paul Virapoullé, sera président d'ailleurs d'honneur) « sous réserve que les jeunes de moins de 18 ans soient exonérés de cotisation », laquelle est « d'un montant peu élevé » (100 francs par an), « le but du club étant de démocratiser le tennis et d'y intéresser les jeunes Saint-Andréens », lit-on dans le rapport de l'assemblée générale constitutive. De fait, depuis une trentaine d'années, on observe que le nombre de licenciés jeunes excède presque toujours celui des adultes,

ce qui n'est pas le cas à ses débuts. Sur les 54 licenciés de 1977, il n'y a en effet que 20 jeunes pour 34 adultes (19 messieurs et 15 dames). *Idem* en 1978 où il n'y a qu'une quarantaine de mineurs sur les 116 licenciés que compte déjà ce club.

Outre le fondateur, la première équipe dirigeante du TCX est composée de Nadia Dambreville et Geneviève Brasse, vice-présidentes, de Marie-



Courrier manuscrit du 24 mars 1977 signé Eugène Welsch, alors percepteur à Saint-André, annonçant l'ouverture du TCX, mais appelant aussi la Ligue à l'aide : « Le club est paré [...]. Avons à faire à pas mal de jeunes qui n'ont ni raquettes, ni balles... ni les moyens de se payer autre chose que l'assurance.

Pouvez-vous [...] nous aider ? »



Béatrice et Eugène Welsch : la première monitrice du TCX et le premier président, son père, décédé en 1994.

Reine Gustavin, secrétaire, et de Charles Orré, trésorier, une équipe presque entièrement renouvelée fin 1977 avec un nouveau président, Robert Hupé, un nouveau vice-président, le docteur François Pradeu (la première vice-présidente reste Nadia Dambreville), un nouveau secrétaire, Jean-Louis Jaffard, et un nouveau trésorier, Jean-Claude de Parnay.

La première école de tennis est animée par Beatrice Welsch, la fille du fondateur alors étudiante et éducatri-



ce 1er degré (elle enseignera plus tard au collège). Elle est indemnisée 200 francs par mois, ce qui lui fait un peu d'argent de poche. En complément, des cours particuliers sont assurés dans le gymnase chaque lundi de 16 à 20 heures par le Dionysien Jean-Yves (dit « Tom ») Gaud. A ses débuts, le club ne dispose pas d'enseignant diplômé. Le premier, plus tard et très brièvement, sera, semble-t-il, Claude de Saint-Jean.

Le club draine non seulement les Saint-Andréens mais aussi de nombreux habitants de Bras-Panon où il n'y aura un club qu'en 1994. Aussi, l'augmentation rapide du nombre de membres nécessite d'élargir les plages horaires d'utilisation des courts, donc d'assurer leur éclairage. C'est chose faite en 1978 avec l'achat de huit projecteurs. Désormais, le TCX dispose de trois courts « en macadam » (dont deux éclairés) à Mille-Roches et d'un non-éclairé à Champ Borne. Par ailleurs, les cotisations sont sensiblement augmentées : 200 francs par an pour un adulte et 300 pour une famille (un couple + un ou des mineurs éventuellement). Les moins de 18 ans sont toujours exemptés de cotisation.

Les courts se dégradent rapidement. C'est pourquoi ils doivent bénéficier d'un « coup de bitume » en 1981, leur revêtement en peinture étant assuré par des membres dévoués du club. Le 30 avril, *Le Journal de l'île* annonce que le TCX est « réou-

vert » et que l'école de tennis reprend le 4 mai.

#### Années fastes

Dans Le Journal de l'île du 12 décembre 1985, la page 12 est entièrement consacrée au TCX. Elle est intitulée significativement : « Le TCX Saint-André : "Nous y' en a vouloir des sous" »...

Succédant à des équipes dirigées chacune pendant deux ou trois ans par Robert Hupé, Mahamed Raza Vally et Frédéric Guillard, son nouveau bureau, élu le 4 octobre 1985, est composé de Gérard Dijoux, président, Jean Meyer, vice-président, Claude Aragon, trésorier, ainsi que Christine Meyer et Corinne Hoareau-Bayard, secrétaires. Bien que le maire de Saint-André, Jean-Paul Virapoullé, soit toujours président d'honneur, et que ses fils soient, un temps, membres du club, le TCX a



besoin qu'on lui donne des moyens.

Pourtant, en ce début des années 1980, si on s'en tient aux aspects sportifs et humains, le club fonctionne plutôt bien avec nombre d'adhérents (autour de 150).

Les moins de 18 ans bénéficient toujours de la gratuité totale. Or ils sont nombreux (70-80), d'où la nécessité de recruter un responsable compétent. C'est chose faite avec l'embauche de Dominique Decharne, un enseignant diplômé qui forme alors, avec le soutien d'éducateurs comme Thierry Blas, de nombreux jeunes, dont certains l'aident dans sa tâche comme Emmanuelle de Silvestri ou Jean-François Boisvilliers, aujourd'hui enseignant titulaire d'un brevet d'Etat (BE). Parmi ses élèves, il y a aussi Dominique Maillot, actuel assistant-moniteur de tennis au TC Bras-Panon.

Le nouveau responsable de l'école de tennis crée ensuite une section « sport-tennis » au collège voisin de Mille-Roches, d'abord pour les sixièmes et les cinquièmes, étendue en-



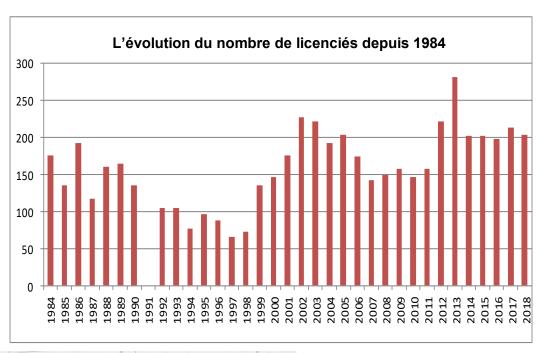
Ci-dessus, le troisième président du TCX : Mahamed Raza Vally (de 1980 à 1983).

Ci-contre, le deuxième : Robert Hupé (de 1977 à 1980), alors principal du collège Bédier (parti après en Turquie, semble-t-il).

- 2

suite aux quatrièmes et troisièmes. A son départ en 1988 pour des raisons personnelles (il est alors muté à Saint-Leu), c'est Gérard Dijoux qui, avec l'aide de Ramassamy et Michel Jean-François Boisvilliers, prend l'école de tennis en main, et ce jusqu'en 2002-2003, date à laquelle commence une politique de recrutement de BE métropolitains qui ne feront guère de vieux os.

Parmi les jeunes Saint-Andréens, certains brilleront particulièrement : en premier lieu Stéphanie Fa-







Jean-François Boisvilliers (en haut) et Emmanuelle de Silvestri (en bas) animant un cours en 1989.

ry, formée, il est vrai, par son père, Guy, et non par le TCX où elle est licenciée. Deux fois finaliste du Challenge Reebok (en 1991 et 1992), l'officieux Championnat de France des benjamins, la toute jeune fille se fait remarquer par les plus hautes instances du tennis national au point d'être invitée à intégrer à la rentrée 1992 le Centre national d'entraînement de la Fédération, ce qu'elle refusera, et de représenter la France en août 1993, à Annecy, au Championnat du Monde individuel des 13 ans où elle est demi-finaliste. avant d'y gagner, avec l'équipe de France, la Coupe des Nations. Pourtant, elle n'atteindra jamais les sommets qui lui semblaient promis, mais « seulement » la finale du championnat de France « 3<sup>e</sup> série » en 2002.

D'autres jeunes, formés, eux, par l'école de tennis, brilleront également: Julie Bourdon, qui sera classée au mieux 4/6 mais partira au TC Dionvsien où elle iouera en championnat de la Réunion Elite ; plus récemment, Olivier Duberville, « négatif » et membre de l'équipe de la Réunion aux derniers Jeux des îles de l'océan Indien, aujourd'hui BE-stagiaire au TCM Champ-Fleuri; ou encore Calie Nivarosa, championne de la Réunion des 9 ans en 2008 et des 10 ans en 2009.

#### Manque de moyens

Bien qu'au début des années 80, le maire de Saint-André, Jean-Paul Virapoullé, soit toujours président d'honneur et qu'il ait promis, dans un



courrier de 1981 cinq courts dont deux couverts, le club manque cruel-lement de moyens. Il est vrai qu'ici comme presque partout ailleurs, le tennis est considéré comme un sport de riches et de « zoreilles ». En outre, il dépend de l'Office municipal des sports et pas directement du Conseil municipal.

Quoi qu'il en soit, en 1985, au début de la présidence de Gérard Dijoux, le successeur de Frédéric Guillard, les grillages et l'éclairage des trois terrains (il n'y en a plus à Champ-Borne) sont endommagés par les intempéries et les voisins footballeurs (sans compter les nombreuses balles perdues...), mais les recettes ne sont pas suffisantes pour les ré-

parer et monter un grillage suffisamment « étanche » (!) entre le terrain de football et le club de tennis. Il n'y a pas que les installations qui se dégradent. L'ambiance aussi : « On ne vient plus passer un moment agréable dans le club house. On se contente de venir taper dans la balle et de remettre son étiquette », lit-on dans le compte rendu de l'assemblée générale... Bref! Moins de dix ans après sa naissance, les temps à la fois héroïques et euphoriques paraissent bien finis.

Le passage de la cotisation annuelle de 600 à 650 francs qui est alors décidé ne résout pas les problèmes et, moins de trois ans plus tard, le président Dijoux et le responsable sportif, directeur de l'école de tennis, Dominique Decharne, rendent leur tablier, ce qui suscite l'organisation, le 4 mars 1988, d'une assemblée générale exceptionnelle. La crise est profonde et les propos du rapport du président sortant très durs : « Les courts [...] sont dans un état lamentable [...]. Le club house, qui ne répondait déjà pas aux besoins des adhérents, est cambriolé, saccagé, vandalisé, comme les grillages de clôture, d'ailleurs ». Certes la mairie fait beaucoup de promesses mais elles ne sont suivies d'aucun effet. Bref, « le bureau ne veut plus donner de son temps pour rien ». Pourtant, « le TCX est le 2e club de Saint André au nombre de licenciés, et sans doute le premier quant à l'action menée auprès des jeunes ».

Le désarroi est tel que la dissolution du TCX est même envisagée mais elle est finalement rejetée. En revanche, le tournoi 1988 est annulé. Un nouveau comité directeur accepte de reprendre les destinées de ce club en grande difficulté. Le bureau est composé de Jean Meyer, président, Michel Ramassamy, vice-prési-

A gauche, deux présidents : en haut, Frédéric Guillard ; ci-contre, Gérard Dijoux.

A droite, ci-dessus : l'ancien club house lors du passage du cyclone Firinga en 1989 ; ci-contre : le grillage monté il y a 30 ans par Arsène Lebon avec l'aide de sociétaires, toujours là en 2018. dent, Georges Manalich, trésorier, et Yvette Seguin, qui reste secrétaire (elle partira l'année suivante). Décision est prise d'augmenter encore la cotisation pour les adultes qui passe à 700 francs annuels, mais surtout de faire payer les moins de 18 ans : 300 francs par an.

Le nombre de membres se maintient à environ 160 avec une majorité de jeunes. Il est alors le 12<sup>e</sup> club de tennis de l'île (sur 61), loin il est vrai, du trio de tête constitué de l'OMS de Saint-Denis (l'actuel TCM Champ-Fleuri), 660 licenciés, du BOTC, 440, et du CTM Saint-Paul, 430. Avec cinq licenciés pour mille habitants, Saint-André, huitième commune de l'île pour le nombre d'habitants, est très loin de la moyenne réunionnaise (onze licenciés pour mille habitants).

Les problèmes perdurent au cours des années qui suivent. Malgré la fermeture du portail, le club est victime de dix effractions au cours de l'année 1988. En cause : les passages à travers la clôture des élèves du collège voisin. Les portes du club house ont été fracturées et nombre de balles et de boissons volées. Hélas, le club n'a plus reçu de subvention depuis deux ans. Malgré cela, neuf éducateurs continuent de former des jeunes : ils sont 84 à suivre 13 heures de cours hebdomadaires.

Même constat l'année suivante : tou-









< Jean Meyer, président de 1988 à 1990, et Rieul Poulaye, viceprésident en 1989-90.

président de 1990 à 1992 >
Photos du bas :
Philippe Gustavin à l'époque de sa
prise de fonction de président, au
début des années 1990,
et le nouveau club house amélioré
par Chrisitan Razebassia

Pierrot Georget,

jours pas de subvention de la part de l'Office municipal des sports et une occupation des courts en contradiction avec la convention passée avec la mairie. Le nombre de licenciés baisse sensiblement. Le président Jean Meyer, lors de l'assemblée générale du 1er octobre 1989, met en avant la concurrence de clubs du voisinage au cadre plus agréable selon lui (le TC Vacoas à La Rivièredes-Roches et le TC Bocage à Sainte-Suzanne, notamment) à comparer avec celui, « peu agréable, au contraire, offert à ceux qui veulent pratiquer un tennis-détente en famille. En cause surtout : l'environnement de Mille-Roches, les jeunes du collège qui "traînent", les joueurs de cartes, les bouteilles cassées, les vols, le club house étroit et pourri, l'espace réduit ». Il n'y a plus que 67 élèves qui suivent 11 heures hebdomadaires à l'école de tennis et plus d'employée au bar. Le seul point positif est le remplacement, en mai, de 14 poteaux cassés ou couchés par le cyclone Firinga qui a dévasté la Réunion à la fin du mois de janvier (mais seulement 14 poteaux sur 16 : deux ont été « oubliés » !). Devant ce sombre tableau, on ne s'étonne pas que « l'ancien bureau », las de son bénévolat, soit entièrement démissionnaire même si, semble-t-il, c'

Les présidents du TCX

Eugène Welsch (1976-1977)
Robert Hupé (1977-1980)

Mahamed Raza Vally (1980-1983)
Frédéric Guillard (1983-1985)
Gérard Dijoux (1985-1988)
Jean Meyer (1988-1990)
Pierrot Georget (1990-1992)
Philippe Gustavin (1992-2004)
Yolland Assicanon (2004-2007)
Willy Calicharane (2007-2008)
Thierry Nivarosa (2008-2010)
Philippe Gustavin (2010-2011)
Jean-Yves Dennemont (2011-...)

est le choix du nouveau club house qui fait déborder le vase. La mairie, qui semble découvrir enfin les problèmes du club et envisage un temps de le construire au Colosse, propose d'installer un logement très social (LTS) préfabriqué en guise de siège. Le président Meyer y voit une manière de prolonger le provisoire pour dix ans supplémentaires au moins et décide, avec d'autres, de quitter le TCX pour un club voisin.

A cette AG de 1990, il est décidé de fixer les cotisations à 600 francs pour un adulte et à 300 francs pour un mineur, et de désigner un nouveau bureau qui reprend les rênes avec Pierrot Georget comme président, Thierry Blas comme vice-prési-





dent, Charles Técher comme trésorier et Michel Ramassamy comme secrétaire.

Le nouveau bureau ne parvient pas à redresser la barre et, lors de l'assemblée générale du 7 octobre 1992, on retrouve le leitmotiv des années précédentes : bonne année sportive mais « très médiocre pour la vie du club » qui continue de subir des dégradations et des cambriolages, à quoi s'ajoute une gestion du bar bien compliquée par les vols de boissons et les consommations impayées. Néanmoins, un nouveau club house est en construction. Pour faire face aux problèmes de financement, les cotisations sont augmentées de 100 francs tant pour les adultes que pour les jeunes. Un nouveau bureau est également élu, dont le jeune président (30 ans), Jean-Philippe Gustavin, membre de la très influente association tamoule Vaani (du nom de la déesse de la culture, de la connaissance et de l'art) reste-

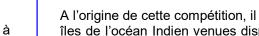


ra longtemps à la tête du TCX, l'ancien président, Pierrot Georget devenant secrétaire.

Le nombre de sociétaires continue à baisser jusqu'en 1998, date à laquelle le club reçoit, du 8 au 16 août, les épreuves de tennis des Jeux des îles de l'océan Indien sur

des courts rénovés pour l'occasion. Sans doute le coup de projecteur sur le club suscité par cet événement majeur et sa modernisation ne sont pas étrangers à la reprise des effectifs qui va suivre.

Dans la foulée. le TCX organise une compétition



A l'origine de cette compétition, il y a une demande des délégations des îles de l'océan Indien venues disputer les cinquièmes Jeux des îles au TCX qui souhaitaient les prolonger par une compétition réservée aux jeunes qui aurait la forme d'une sorte de Coupe Davis « mixte ». Pour l'organiser, le président Gustavin n'hésite pas à se déplacer en Afrique du Sud et au Zimbabwe et, avec Christian Razebassia, Harvey Hafizou et Raj Tulsidas en Inde et à Hong-Kong.

Le TEMJI





internationale destinée aux jeunes, le TEMJI (voir encadré). L'élan donné par cette nouvelle compétition ne dure guère, et quand, en 2011, Jean-Yves Dennemont, le secrétaire général de la Lique, prend la direction du club, il est en grande difficulté : la situation financière est même telle qu'un licenciement économique est nécessaire pour éviter un redressement judiciaire. Ce n'est que le début d'un gros travail de redressement effectué en collaboration étroite avec la mairie. Aujourd' hui, le TCX va à nouveau de l'avant avec des effectifs plus de deux fois supérieurs à ce qu'ils étaient au creux de la vague, en 1998, et toujours avec une majorité de jeunes.

#### Bilan et perspectives

Après des années 1980-1990 diffici-

Créé en 1999, le Trophée par équipes mixtes des jeunes internationaux est une expérience qui n'aura malheureusement qu'une existence éphémère de trois éditions (1999, 2000 et 2002). Le principe, original, est pourtant intéressant : faire se rencontrer des sélections de jeunes (minimes et cadets) de l'océan Indien. Chaque équipe est composée de quatre joueurs : un garçon et une fille de 13-14 ans, un garçon et une fille de 15-16 ans. Chaque paire joue, dans sa catégorie, un simple "messieurs", un simple "dames" et un double mixte, et les points obtenus dans les deux catégories s'additionnent pour donner le résultat de la rencontre entre deux sélections. L'édition 2002, la dernière, se déroule sous les yeux d'invités de marque : Paul Chingoka, président de la Confédération africaine de tennis, et l'ancienne championne Nathalie Tauziat. Huit sélections se disputent le trophée : le Zimbabwe, dont c'est la première participation (et la dernière par la force des choses), l'Afrique du Sud, Maurice, la Réunion, Madagascar, le TEMJI (une sélection locale composée par les organisateurs), les Seychelles et Mayotte.

En 2001, la compétition est annulée pour des raisons de calendrier. Il faut dire que son organisation en août pose chaque année quelques problèmes dont celui de priver les sélections locales des meilleurs joueurs partis en tournée en Métropole. De manière plus générale, les organisateurs sont confrontés à de grosses difficultés, matérielles notamment (transport et séjour des sélections sont à leurs frais) et préfèrent renoncer à organiser une édition 2003. L'ambitieux projet, pourtant soutenu par de nombreux parrains (SFR-Réunion, la LRT et le département en tête) tourne court (trop) rapidement.



#### L'Open du TCX

Le premier tournoi ouvert à tous les licenciés se déroule du 13 au 29 juillet 1978 à l'occasion de l'inauguration officielle des éclairages des courts, mais seuls les non-classés peuvent y participer (ils sont une quarantaine). Les vainqueurs sont Mme Delaunay et M. Benoit.

La 2<sup>e</sup> édition, à compter du 13 juillet 1979, est beaucoup plus relevée : quelques uns des meilleurs joueurs et joueuses de l'île participent aux simples messieurs et dames (inscription : 30 F), au double messieurs (20 F par joueur) et aux simples « jeunes » (nés avant 1965, inscription gratuite). La 3<sup>e</sup> édition démarre le 7 juin 1980 pour les seniors mais le tournoi des jeunes se joue cette année-là pendant les week-ends des 23 et 30 novembre. Les dernières éditions se situeront dans ces dates-là à l'exception de celles de 2016 (en février) et de 2017 (en juillet).

Preuve que le tournoi prend de l'importance assez rapidement et devient un des plus cotés de l'île, il attire 150 concurrents en 1985 : 71 hommes, 59 dames et 20 « 18 ans et moins ». A cette époque, les rencontres sont arbitrées par les jeunes du club au tarif de 10 francs : ils se bousculent pour le faire, même tard le soir...

Comme ailleurs, tout au long de son histoire, les tableaux masculins restent étoffés, attirant régulièrement quelques uns des meilleurs joueurs de l'île comme le montre le palmarès ci-contre. En revanche, là aussi comme dans beaucoup d'autres tournois, et même si de nombreuses « pointures » comme Betty Ebrard, Eva Cochery, Sandrine Chevy (aujourd'hui Leclercq), (trois fois chacune (... au moins !), Stéphanie Fary ou Maya Collardeau y inscrivent leur nom au palmarès, les tableaux féminins sont de plus en plus étiques, raison pour laquelle, depuis novembre 2013 (édition 2014), la partie féminine du tournoi n'est plus ouverte aux joueuses de deuxième série (une joueuse classée 30/1 l'emporte même en juillet 2017!).

Malheureusement, il nous a été impossible de reconstituer l'ensemble du palmarès depuis ses origines. Celui que nous proposons ci-contre est donc très incomplet.

NB. Il n'y a pas eu de tournoi en 1988.

| 2018 | Abdoul-Karim Ali          | Céline Wan-Min-Kee     |
|------|---------------------------|------------------------|
| 2017 | Abdoul-Karim Ali          | Colette Dufour         |
| 2016 | Johany Rahoelina          | Marie-Claudine Jacorau |
| 2015 | Olivier Duberville        | Flore Poupart          |
| 2014 | Olivier Duberville        |                        |
| 2013 | Florent Hoareau           | Sandrine Chevy *       |
| 2012 | Ludovic Millescamps       | Sandrine Chevy *       |
| 2011 | Ludovic Chevy             | Késy Moison            |
| 2010 | Pierre Gadait             | Célia Respaut          |
| 2008 | Aurélien Tavé             | Késy Moison            |
| 2007 | Yves-Éric Houpert         | Marine Tirel           |
| 2006 | Dubert Radison            | Mélanie Gierens        |
| 2005 | Julien Dupuy              | Priska Thérency        |
| 2004 | Yves-Éric Houpert         | Martine Imary          |
| 2003 | Dubert Radison            | Cécilia Dalleau        |
| 1999 | Gildas Villard            | Valérie Low-Hong       |
| 1997 | Jérôme Dumazer            |                        |
| 1992 |                           | Stéphanie Fary         |
| 1989 | Stéphane Lombard          | Sandrine Chevy *       |
| 1987 | Jackson Thazar            | Eva Cochery            |
| 1986 | Patrick Périchon          | Eva Cochery            |
| 1985 | Charles Cipière           | Eva Cochery            |
| 1983 | Éric Sentré               | Valérie Ségonne        |
| 1982 | Charles Cipière           | Betty Ébrard           |
| 1981 | Christophe Popineau       | Betty Ébrard           |
| 1980 | Patrick Lavit d'Hautefort | Geneviève Ruffat       |
| 1979 | Jean-Marc Delas           | Betty Ébrard           |

Messieurs

**Dames** 

les engendrant une baisse des effectifs, le début du XXIe siècle marque un redressement. Toutefois, le club reste sous-équipé : trois courts pour une commune de plus de 50 000 habitants (55 730 habitants exactement en 2015, soit environ un court pour 20 000 habitants contre à peu près cinq pour l'ensemble de la Réunion), pour le deuxième sport de l'île et le premier pour les femmes, c'est évidemment insuffisant.

Certes, conformément à l'objectif de ses fondateurs, il a formé quantité de jeunes, leur nombre excédant largement celui des adultes depuis la fin des années 80. Certains d'entre eux ont émergé ces dernières années, nous l'avons vu. Toutefois,





< Charles Técher, ici avec son fils Vincent. Cet instituteur sera trésorier à partir de

trésorier à partir de 1990 pour de nombreuses années pendant lesquelles il aura été la cheville ouvrière du club.

ces jeunes prometteurs, pour progresser, se sentent souvent obligés d'aller dans de plus grands clubs. C'est peut-être la raison pour laquelle le TCX n'a jamais joué les 1ers rôles dans les championnats de la Réunion par équipes, le meilleur résultat de l'histoire du club étant une Retrouvez le TCX dans *Histoire du tennis à la Réunion.*de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue ou auprès de l'auteur, 15 €.

troisième place en 1re division féminine (aujourd'hui Elite) en 1980 derrière le TC Dionysien, 1<sup>er</sup>, et le Club des Mascareignes (futur TCM Tampon), 2<sup>e</sup>. C'était la sixième édition. 37 ont eu lieu depuis...

Il y a toutefois une lueur d'espoir pour ce club à l'horizon : un projet municipal prévoyant pour 2020 la construction de quatre courts de tennis et deux de squash est désormais sur les rails. Croisons les doigts pour qu'il aboutisse...



### LE T.C. SAINT-ANDRÉ AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 16

Adresse: Boîte postale 110, complexe sportif de Mille-Roches, 97 440 Saint-André

Téléphone: 02 62 46 18 89 / 06 92 68 13 54; fax: 02 62 46 13 96; courriel: tcxstandre@gmail.com

Site Internet: http://www.club.fft.fr/tc.saint-andre

Facebook: <a href="https://www.facebook.com/profile.php?id=100006754518324&fref=ts">https://www.facebook.com/profile.php?id=100006754518324&fref=ts</a>

**Installations**: trois courts en résine éclairés et un *club house* de 90m<sup>2</sup>.

Nombre de licenciés au 30 août 2018 : 204 (60 adultes et 144 jeunes)

Formation: Rémi Bâtard

#### Le comité directeur

Président : Jean-Yves Dennemont

Vice-président : Jean-François Boisvilliers

Trésorier : Daniel Duberville Secrétaire : Richard Rosély

Autres membres : Marianne Barbier, Stéphane Clain et Béatrice Leclercq

De gauche à droite : Philippe Gustavin, président de 1992 à 2004 et en 2010-2011, Jean-Yves Dennemont, président depuis 2011, Daniel Duberville, actuel trésorier, et Christian Razebassia, vice-président de 1992 à 1994.



Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur http://www.ligue.fft.fr/reunion Un club, une histoire (n° 8, novembre 2018)

Lettre d'information gratuite de la Ligue réunionnaise de tennis BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9

Textes et mise en pages : Philippe Guillot.

Sources des images : LRT (p. 1a), coll. Welsch (p.1b), Institut géographique national (p. 2a), Jean Meyer (pp. 2bc, 3, 4, 5abd, 7ac), TC Saint-André (pp. 5c, 6a, 7b, 8a), D. Duberville (p. 6c), W. Calicharane (p. 6b), Ph. Guillot (p. 8b)